

Conseil communal  
de et à  
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 16 octobre 2018  
*Greffe + Travaux 3x\_0135 + 611 +7131 +  
611\_Communications\_éditées + 36\_Route du Mont +  
Préavis 10-18 intempéries + Préavis 11-18 Travaux  
routiers intempéries\_emo*

### **Intempéries Janvier 2018 – contribution d'Alpinfra – subventions fédérale et cantonale**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les intempéries Eleanor et Evi, en janvier 2018, ont occasionné de nombreux dégâts sur les routes et ruisseaux de notre commune qui ont fait l'objet de trois préavis. Pour mémoire : préavis No 1-2018, d'un montant de CHF 990'840.00 pour la réfection de la Route du Mont, secteur les Brayes, préavis No 10-2018, d'un montant de CHF 1'200'000.00 pour des travaux de sécurité dans divers cours d'eau et préavis No 11-2018, d'un montant de CHF 690'000.00, pour l'entretien du réseau routier.

La commune, par l'intermédiaire du service des travaux, a déposé diverses demandes d'aides et de subventions auprès de la Confédération, du Canton et d'Alpinfra. Alpinfra est une Association d'aide aux communes de montagne dont les fonds proviennent du Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles. Alpinfra a décidé de soutenir notre commune par un versement de CHF 295'000.00 réparti de la manière suivante :

Octroi d'une contribution forfaitaire de CHF 50'000.00 pour les dégâts de la route du Mont  
Octroi d'une contribution forfaitaire de CHF 100'000.00 pour la sécurité des cours d'eau  
Octroi d'une contribution forfaitaire de CHF 145'000.00 pour les travaux routiers.

Par ailleurs et dans le cadre du préavis No 11-2018 (entretien du réseau routier) le canton et la confédération ont décidé d'allouer, exceptionnellement, les subventions suivantes en faveur des travaux d'améliorations foncières pour la réfection du chemin Les Sciernes – Les Moulins devisés à CHF 164'000.00, soit :

subvention cantonale de 53%, soit un montant maximal de CHF 86'920.00  
subvention fédérale de 33%, soit un montant maximal de CHF 54'120.00.

La municipalité tient à remercier toutes ces instances qui ont subventionné de manière généreuse la commune.

La Municipalité